

**VILLE DE
PROVINS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE
DU MARDI 16 DECEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 16 décembre à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaient présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE, Mme CANAPI, M. PATRON, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUVEYRE, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. JIBRIL, M. GAUFILLIER, Mme OCANA, Mme SPARACINO, M. MAHIEU, M. VAUVRE, M. GRAJQEVCI, M. RAFIK, Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme ROBOT, M. BOUDIGNAT, Mme PINEAU-LUMONI, M. HAMMOUMI
Excusé(s) représenté(s)	Mme PRADOUX, adjointe, par M. JEUNEMAITRE M. BENECH, conseiller municipal, par M. LAVENKA M. PERCHERON, conseiller municipal, par Mme RAMEAUX M. DEMAISON, conseiller municipal, par M. MARCHAND M. ROUSSEAU, conseiller municipal, par M. PERRINO Mme DAMEME, conseillère municipale, par Mme CANAPI Mme PETROFFE, conseiller municipal, par Mme PINEAU-LUMONI M. DELVAUX, conseiller municipal, par M. BOUDIGNAT
Excusé(s) non Représenté(s)	/
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	M. PATRON

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	25.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	8.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	0.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation :	09.12.2025

----oooOooo----

N° 2025.72

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
2025**

La séance continuant,

Le Maire expose au Conseil :

- Il est rappelé que ce rapport permet à l'assemblée délibérante :
 - de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif
 - d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité
- Considérant le document ci- annexé,

Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
(33 voix "pour") :

- ⇒ De prendre acte du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026, après avoir entendu l'exposé du Maire est en avoir débattu.

*Ainsi fait et délibéré,
Pour expédition conforme,*

Le Maire,



Olivier LAVENKA

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 18.12.2025 réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 18.12.2025

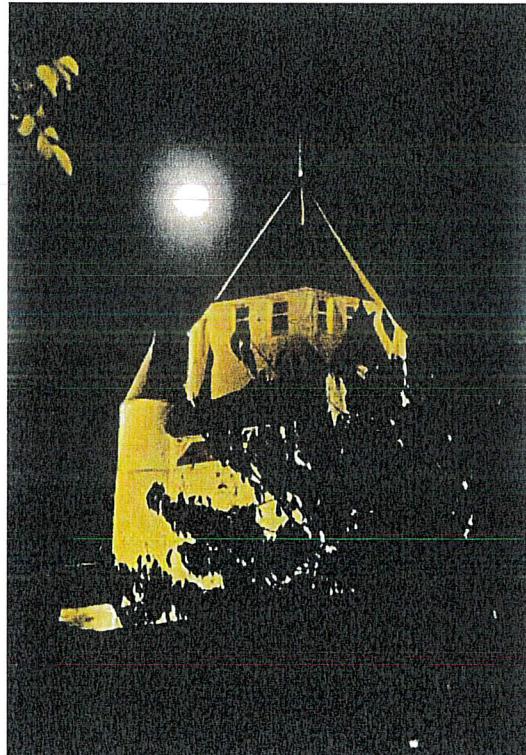


Lavenvka
O. LAVENKA



CR du 16.12.2025

LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



SOMMAIRE

Vers le budget 2026, la Situation de la Collectivité	3 à 5
Programmation des investissements	
➤ La Sécurité	6 à 7
➤ La Cadre de vie	7 à 8
➤ Le Patrimoine Monumental	9 à 10
➤ Les Sports	11 à 12
➤ Le Culture et le Patrimoine	13 à 14
➤ L'Enfance et la jeunesse	14 à 15
Situation et orientations budgétaires de la Collectivité	
✓ Les principaux repères	16 à 18
✓ Les recettes de fonctionnement	
➤ Fiscalité	20
➤ Concours de l'Etat	21
➤ Autres recettes	21 à 22
✓ Les dépenses de fonctionnement	23
➤ Hors frais de personnel	24 à 25
➤ Les dépenses de personnel	25
✓ La section d'investissement et la dette	
➤ La situation globale	26
➤ La Dette	27 à 30
Le budget annexe de l'assainissement	31 à 32
Lexique en annexe	33
Annexes du personnel	34 à 40

Vers le budget 2026

La loi « NOTRe » du 7 août 2015 a créé le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

L'article L.5217-10-4 du CGCT encadre les modalités de présentation des orientations budgétaires, tout en renvoyant aux dispositions de l'article L.2312-1 du CGCT.

La présentation du rapport sur les orientations budgétaires donnant lieu à débat doit se tenir dans un délai de 10 semaines avant le vote du Budget.

Ce rapport s'effectue sur la base des orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette et des ressources humaines.

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Objectifs du DOB

- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité
- Informer sur la situation financière

Dispositions légales

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.
L'année de création d'un EPCI, le DOB n'est pas obligatoire.

En cas d'absence de DOB : toute délibération relative à l'adoption du budget primitif est illégale.

Délai :

- 10 semaines précédant l'examen du budget pour les régions ainsi que pour toutes les collectivités et tous les établissements en M57
- 2 mois pour les autres collectivités et établissements

Selon la jurisprudence, la tenue du DOB constitue une formalité substantielle. Conséquence, toute délibération sur le budget qui n'a pas été précédée d'un tel débat est entachée d'illégalité.

Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le DOB ne peut intervenir ni le même jour, ni à la même séance que le vote du budget.



France : budget 2026 : une route semée d'embûches

Le projet de loi de finances 2026 a été soumis au Parlement le 14 octobre 2025, respectant tout juste les 70 jours de délai dont le Parlement doit disposer pour l'examiner et le voter.

Le Gouvernement anticipe un déficit public de 5,4 % cette année et de 4,7 % en 2026, une cible qui paraît ambitieuse compte tenu des nombreux aléas d'ici à l'adoption complète du budget. L'Assemblée nationale est fragmentée et les équilibres politiques demeurent fragiles, la France ayant connu 6 gouvernements depuis début 2024.

La version finale du budget sera ainsi probablement différente de celle proposée initialement par le Gouvernement, le Premier ministre ayant indiqué vouloir renoncer à l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.

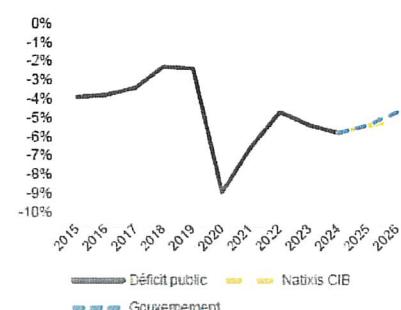
En cas de retard ou de chute du Gouvernement, une loi spéciale pourrait être mise en place dans l'attente d'un budget complet, comme cela a été le cas l'an passé. Le recours à des ordonnances est également évoqué, mais cette possibilité n'a jamais été utilisée par le passé.

Prévisions du gouvernement (% PIB sauf mention contraire)

	2024	2025	2026
Etat	-5,2	-4,3	-4,5
Organismes divers d'administration centrale	-0,1	-0,1	-0,0
Administrations publiques locales	-0,6	-0,5	-0,3
Administrations de sécurité sociale	0,0	-0,3	0,1
Solde public	-5,8	-5,4	-4,7

Sources: Projet de Loi de finances 2026

Déficit public (% PIB)



Sources: Projet de Loi de finances 2026, Natixis CIB

Un exercice de haute voltige

Entre exigences européennes, contraintes financières, besoins économiques et absence totale de majorité, le Gouvernement ne recule pas devant l'obstacle et cherche à trouver un chemin démocratique pour la loi de finances pour 2026.

L'objectif est simple : il s'agit de ramener le déficit sous les 3 % du PIB d'ici 2027. Mais le contexte économique est lourd et fragile : la croissance demeure poussive, insuffisante autour de 1,3 % pour améliorer comptes et ratios. L'inflation reste une menace. C'est surtout l'accumulation des déficits qui pèse, sous la forme d'une dette publique qui progresse. La charge qui en résulte dépasse déjà le budget de la défense. Plusieurs agences de notation viennent de revoir à la baisse la note de la France ce qui pèse sur les niveaux de taux et sur les spreads.

Les finances traversent un temps orageux, spécialement en France. C'est un état de fait qui doit être pris en compte dans la politique d'emprunt des collectivités : profiter des créneaux de calme... Le secteur public territorial porte l'essentiel de l'investissement public en France. Les décideurs locaux manquent de visibilité et de lisibilité pour se projeter dans les projets nécessaires aux transitions comme à l'attractivité et à la compétitivité des territoires.

Quel sera l'effort budgétaire demandé aux collectivités en 2026 ? 5,3 milliards € comme initialement évoqué ? 4,7 milliards € ? Moins ? En tout cas, comme les années précédentes, plus que leur poids dans le déficit et dans la dette.

La stratégie du Gouvernement ressemble à une marche sur un fil : trop d'autorité, et c'est le blocage, trop de souplesse, et le calendrier budgétaire est compromis. A voir la crispation générale, et les délais réduits, des rebondissements sont très probables : loi de finances initiale ? Ordonnances ? Quelle loi budgétaire et dans quel calendrier ?

Rendez-vous à la fin de l'année pour voir ce qui se passe.



La Situation de la Collectivité

Le ROB proposé a été élaboré dans un temps de grande incertitude économique, budgétaire et politique.

Pour autant, l'investissement au service des Provinois reste la priorité des stratégies mises en place et proposées dans ce ROB.

Notre stratégie réaffirmée est de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des taux de fiscalité. C'est la condition d'un maintien du niveau d'investissement dont notre commune a besoin, tout en maîtrisant la dette.

Pour ce faire, toutes les demandes de travaux font l'objet de recherches actives de financements avec un verdissement attendu auprès de l'Etat, du Département et de la Région, afin de limiter le recours à l'emprunt.

Les bases sur lesquelles nous avons bâti ce rapport d'orientation budgétaire sont les suivantes :

- ✓ Une stabilité des taux d'imposition (TF 41,73 % / TFNB 48,80 %, THRS 16.90%)
- ✓ Un résultat de clôture 2025 estimé à ce jour à 4 M€
Pour mémoire, Résultat 2024 : 5.7 M€
Résultat 2020 : 4 M€
- ✓ Les tarifs municipaux seront actualisés à 1.3% ou avec une révision dont le montant est en rapport avec la nature de l'activité
- ✓ Un niveau d'investissement soutenu
- ✓ Un stock de dette maintenu.

Programmation des investissements

Malgré un contexte compliqué, la commune conduira en 2026 un programme d'investissements important.

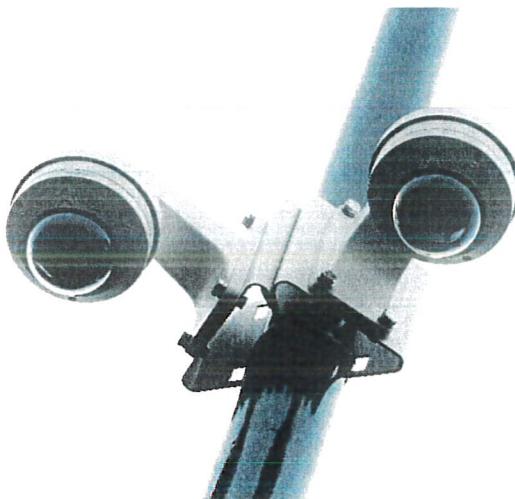
En effet, **3.780 M€** seront investis, dont **2.700 M€** restant à la charge de la commune après déduction prudente des subventions.

✓ La Sécurité

➤ La Vidéoprotection : 114 015 €

Financements attendus : 30 597 € par le Département et la Région

De nouvelles caméras seront déployées pour renforcer la protection aux abords des écoles.



➤ La Police Municipale : 56 100 €

La Police Municipale se verra dotée d'un nouveau véhicule et d'équipements supplémentaires (gilets pare-balles, caméras, radios) pour équiper une équipe de 10 agents.

Financements attendus : 19 995 € par le Département et la Région



- Modernisation des **alarmes intrusion et incendie**, et mise à jour des **plans d'évacuation et d'intervention** des bâtiments communaux et des écoles : 39 108 € ; une enveloppe de 22 800 € est également prévue pour le remplacement de poteaux d'incendie.
- **Des extincteurs et défibrillateurs** continueront d'être installés et renouvelés dans les bâtiments communaux accueillants du public pour 25 000 €.
- **Mise en conformité électrique** notamment dans les écoles maternelles Terrier Rouge et Ville Haute : 61 200 €
- 48 000 € seront consacrés au mur de soutènement rue du Palais

✓ Le Cadre de vie

- **La Voirie** : 500 000 € y seront consacrés cette année dont 200 000 € pour la poursuite de la rue Saint Thibault, des Jacobins à la côte d'Enfer, [financée par 53 333 € du CAR](#)



➤ Les Equipements de la Ville

- 163 500 € pour la **propreté urbaine**, les **espaces verts** et l'équipement des services de nouveau matériel
- **L'éclairage public** : 100 000 € pour la poursuite du renouvellement du parc et la mise aux normes des armoires
- 35 000 € seront consacrés à des acquisitions diverses : mobilier urbain, décos de Noël, arbres et arbustes ...

- 32 051 € de travaux d'entretien, de toiture et d'ascenseur à France Travail, Maison du Terroir et Police Municipale
- 29 400 € pour le remplacement des 3 portes de service et du système de contrôle d'accès du parking souterrain
- 11 250 € seront consacrés à des travaux d'électricité pour le **marché couvert**
- 2 625 € pour la mise en place d'un arrosage automatique au **Jardin Garnier**
- 16 908 € pour le **pôle événementiel** pour accompagner de nombreuses manifestations sur la commune tout au long de l'année
- 5 500 € pour la rédaction d'ADAP, Agenda D'Accessibilité Programmée, dispositif permettant aux ERP de se mettre en conformité avec la loi « Handicap » de 2025.

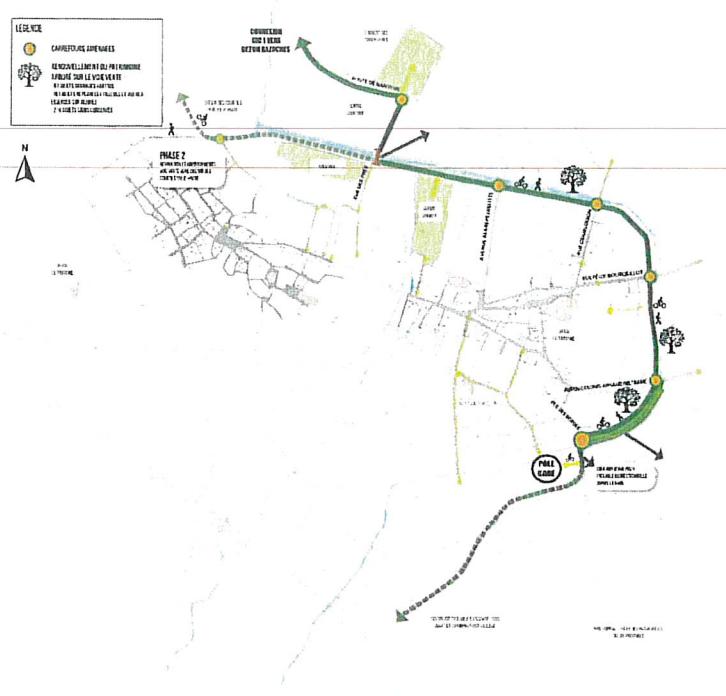


- 20 400 € pour 1 columbarium en Ville Haute et 1 en Ville Basse ancien, et l'installation d'une plaque au Jardin du souvenir
- 210 000 € de mobilier, d'équipement informatique- téléphonie, travaux de câblage des services communaux, tout en maintenant la sécurité informatique des infrastructures et la cybersécurité

➤ **La Ceinture verte**



- 158 400 € seront consacrés pour la poursuite de la voie verte sur le boulevard d'Aligre
Financements de 72.54% du fonds verts (95 731 €)



✓ Le Patrimoine Monumental

➤ L'église Sainte Croix

- La convention Patrimoine cadre, signée le 18 avril 2019, prévoit un programme annuel de travaux jusqu'en 2028.
Pour 2026, 598 500€ seront consacrés à la poursuite de l'église Sainte Croix
Le financement par tranche est de 400 000 € de la DRAC, 150 000 € de la Région et 200 000 € du Département.
Reste à charge : 223 500 €
- 200 000 € de travaux supplémentaires.
Financements par DSIL (100 000 €)

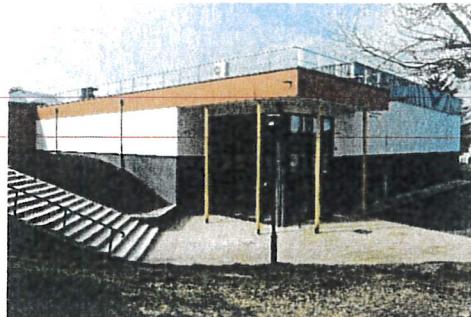


Seront ainsi réalisés des travaux sur le transept, clocher et haut vaisseau du chœur de l'église comprenant des travaux de maçonnerie sur de la pierre de taille, couverture, charpente, menuiserie et restauration des vitraux.



- 32 400 € pour la révision du SPR, Sites Patrimoniaux Remarquables. Le SPR est un outil de protection, de gestion et de mise en valeur des périmètres à fort intérêt patrimonial.
- 8 850 € seront consacrés à l'éclairage de la Tour César.

✓ Les Sports



Pour mémoire, Provins compte :

- o 53 associations sportives, dont 6 scolaires
- o 39 sont subventionnées pour 95 000 €, dont 6 scolaires

Les équipements sportifs sont assidument fréquentés par 3 lycées, 4 collèges et 6 écoles élémentaires.

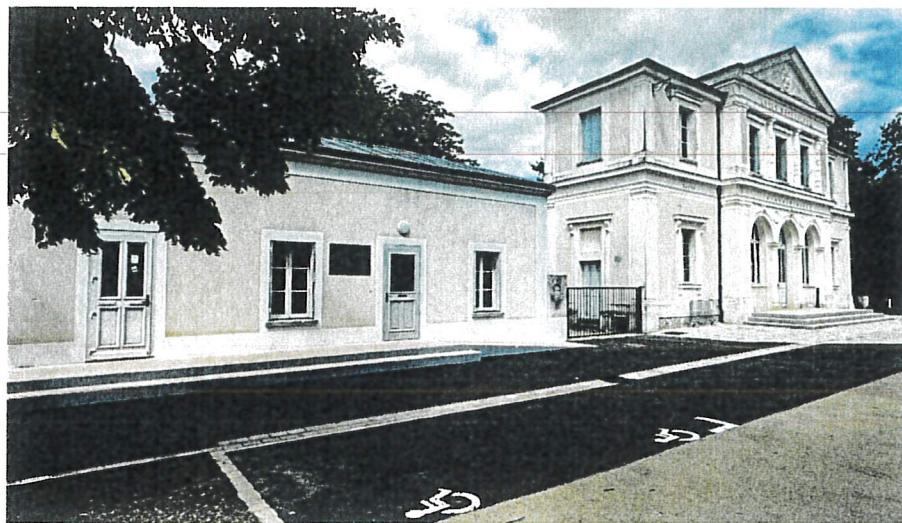
➤ 250 000 € pour la fin de la réhabilitation **des tennis couverts**



➤ 61 370 € de travaux et équipements

- o 15 000 € pour le vitrage du gymnase Raymond Vitte
- o 46 370 € : abris de touche du terrain d'honneur, clôture du stade route de Nanteuil, matériel et travaux d'entretien des terrains et des équipements sportifs

➤ La maison Sport Santé



4 100 € de matériel et équipements pour le fonctionnement de ce nouveau service à destination des patients/usagers en impliquant éducateurs sportifs et médecins traitants.

Financements à hauteur de 50% par la Communauté de Communes du Provinois



➤ La Culture et le Patrimoine

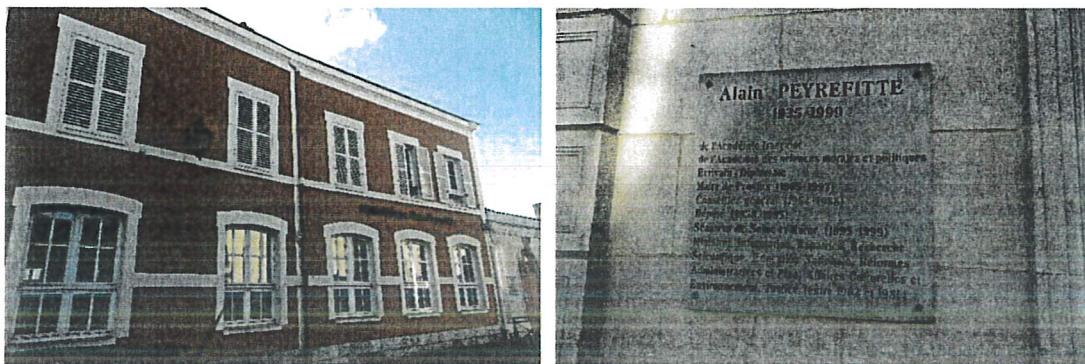
➤ La Ludo Médiathèque Alain Peyrefitte

- 250 000 € seront consacrés aux travaux de démolition, dépollution, et frais de maîtrise d'œuvre.

Financements FAC à hauteur de 125 000€

- 14 364 € sont prévus pour du mobilier de la section adulte et pour des jeux de société et ouvrages pour favoriser l'aide à la lecture

Financements PCSES à hauteur de 7 500€



➤ Le centre Culturel et Sportif Saint Ayoul

Comme tous les ans, du matériel et des équipements sont renouvelés afin d'assurer la même qualité de programmation et répondre à l'évolution des fiches techniques des spectacles accueillis au cours de la saison culturelle.

Le Grand théâtre de 530 places et le petit théâtre de 120 places permettent la présentation de 25 à 30 spectacles par an.

9 000 à 10 000 spectateurs sont accueillis tous les ans, ainsi que 5 000 scolaires. Le nombre d'abonnés est d'environ 500 à 600.

151 844 € de travaux de rénovation du CCSSA qui fêtera ses 20 ans : travaux de peinture, rénovation des façades extérieures et réfection de la passerelle.

Financements 80% DETR à hauteur de 101 230 €

21 518 € pour du matériel de lumières et équipements



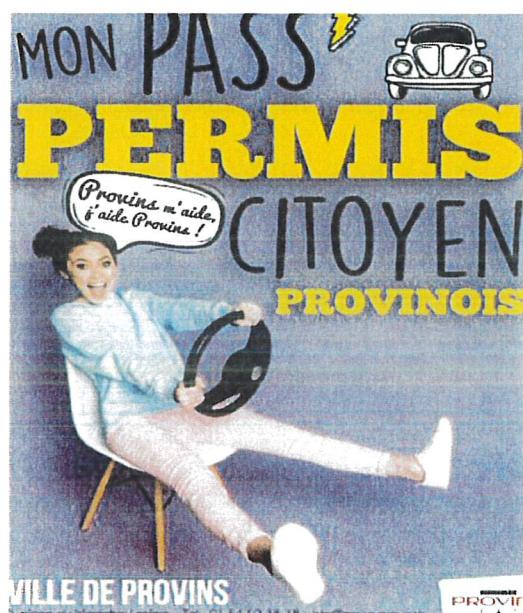
➤ **Le service du Patrimoine**

- 10 258 € pour la restauration-conservation, numérisation de la collection de manuscrits médiévaux du Fonds ancien
Financement par 80 % DRAC pour 6 566 €
- 5 015 € pour la restauration de deux huiles sur toile. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la SHAAP et des mécènes privés.
Financement par 50 % par mécénat pour 2 089 €
- 1 500 € de travaux de réfection d'éclairage de la Chasuble de Saint Edme, pour l'amélioration de l'éclairage pour la protection de l'œuvre et le confort du public.

✓ **L'Enfance et la jeunesse**

- 426 144 € de travaux et équipements dans les **écoles** dont :
 - 300 000 € pour le remplacement des menuiseries de l'école maternelle Coudoux
Financement 50% DETR, à hauteur de 125 000 €
 - 60 000 € pour la création d'une salle de rafraîchissement dans les écoles
 - 3 700 € pour la réhabilitation des espaces sanitaires à l'école Désiré Laurent
 - 20 880 € pour la réfection de l'aire de jeux de l'école maternelle Terrier Rouge
 - 3 270 € pour la création de toilette PMR à l'école élémentaire de la Voulzie
 - 12 000 € pour les rideaux des écoles Marais, Terrier Rouge, et la salle de motricité des Coudoux
 - 5 848 € pour des équipements et du mobilier pour les enfants dans les écoles
 - 10 446 € dans le cadre de la surveillance réglementaire de la QAI, Qualité de l'Air Intérieur dans les écoles et les crèches

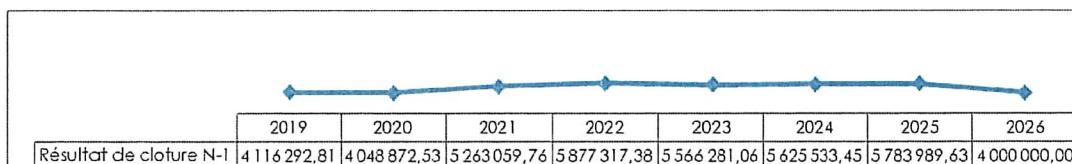
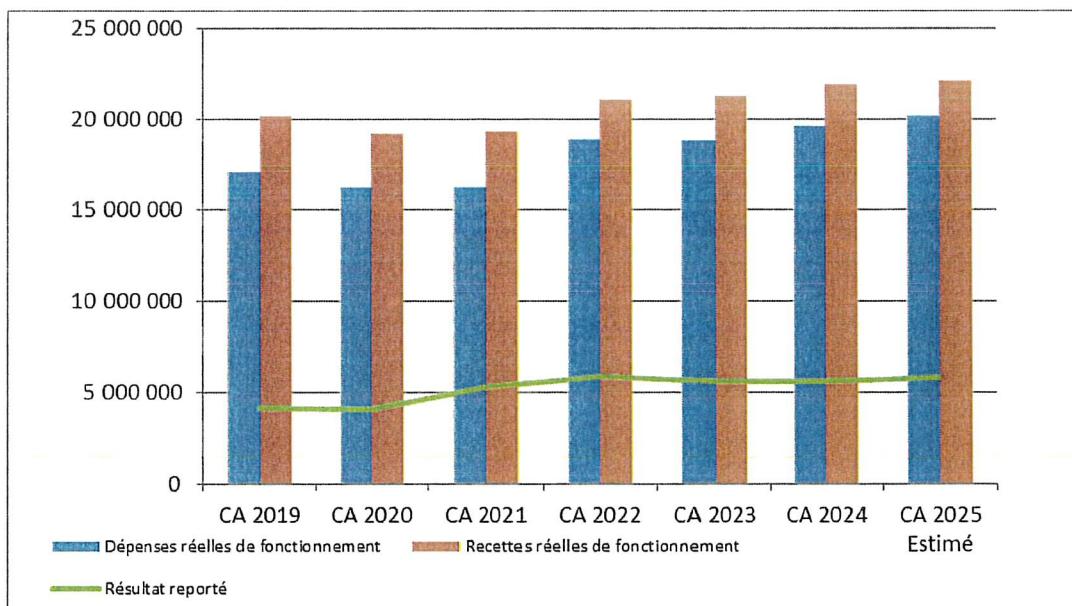
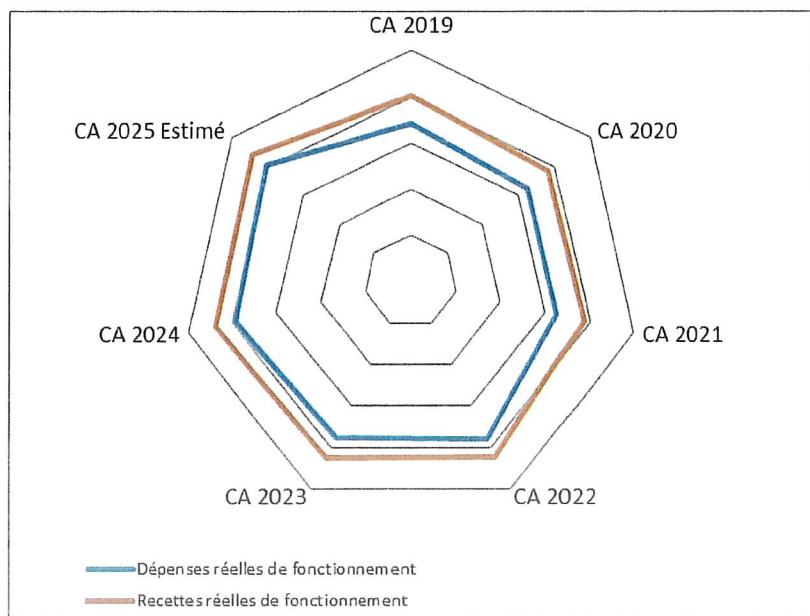
- 10 000 € pour l'installation de Totem crayons aux abords des écoles de Champbenoist, Désiré Laurent et Coudoux
 - 89 671 € de mobilier, matériel et travaux dans **les crèches et la Maison des quartiers**, dont :
 - 30 000 € pour l'installation d'interphone, de stores et voilages dans les crèches
 - 59 671 € de matériel, mobilier et minibus
- Financement par la CAF à hauteur de 50 400 €*
- **Le permis citoyen Provinois**



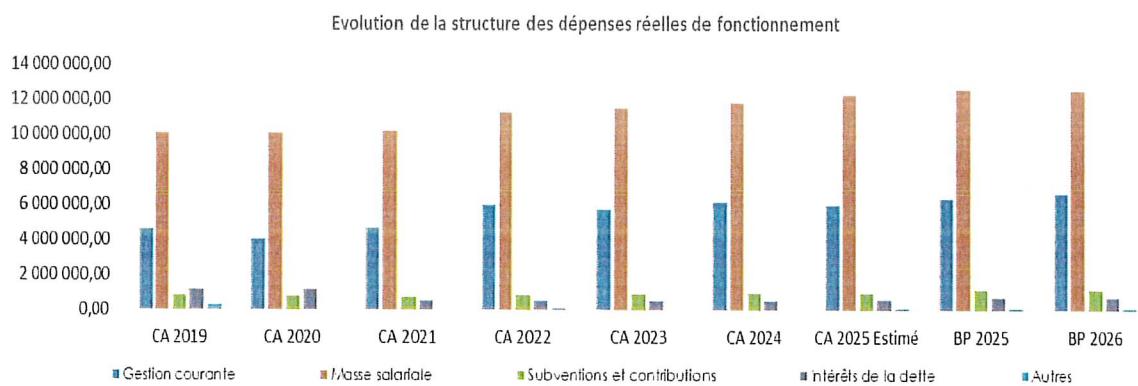
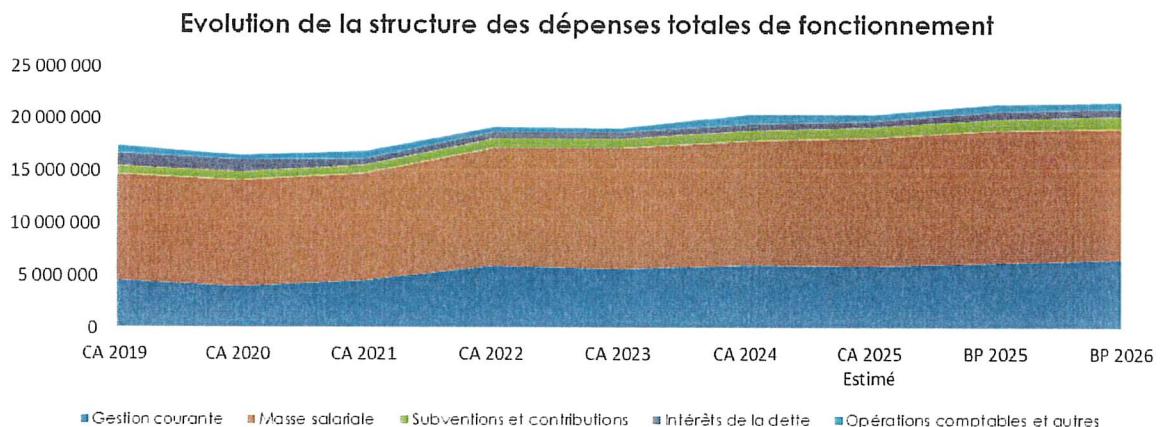
28 000 € sont budgétés pour le financement de 35 « Permis citoyen Provinois » proposé aux jeunes Provinois depuis le 1^{er} janvier 2021 en participant à hauteur de 800 € par permis en échange de 70 heures d'engagement citoyen dans un service de la Ville ou une association provinoise.

Situation et orientations budgétaires de la Collectivité

✓ Les principaux repères



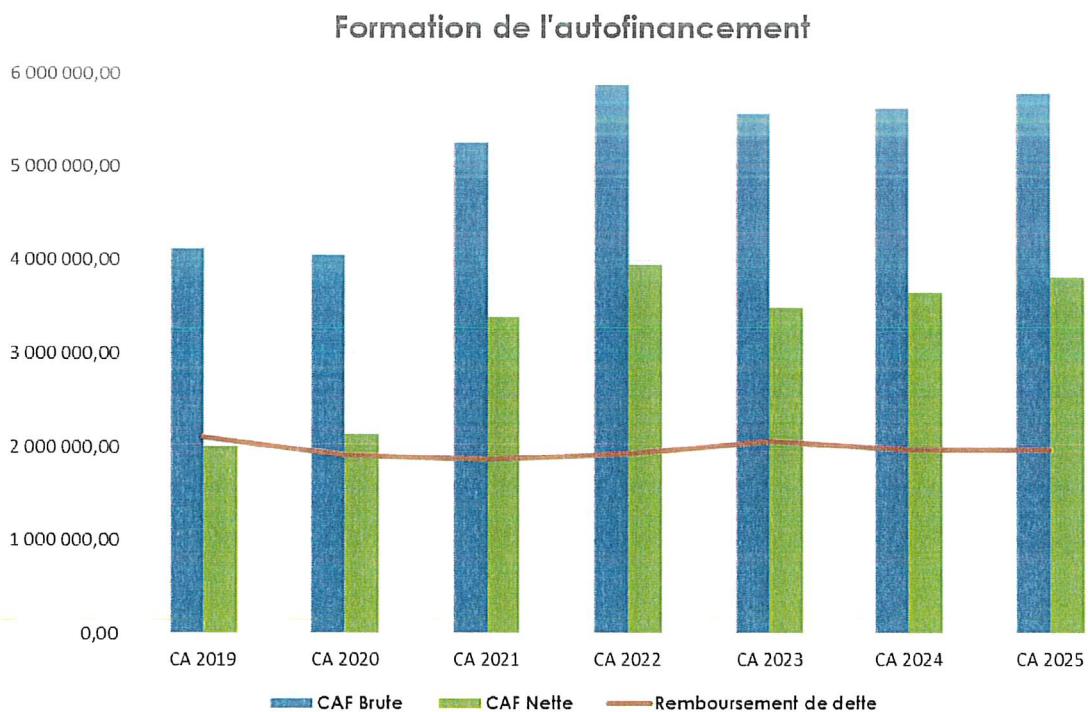
➤ Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



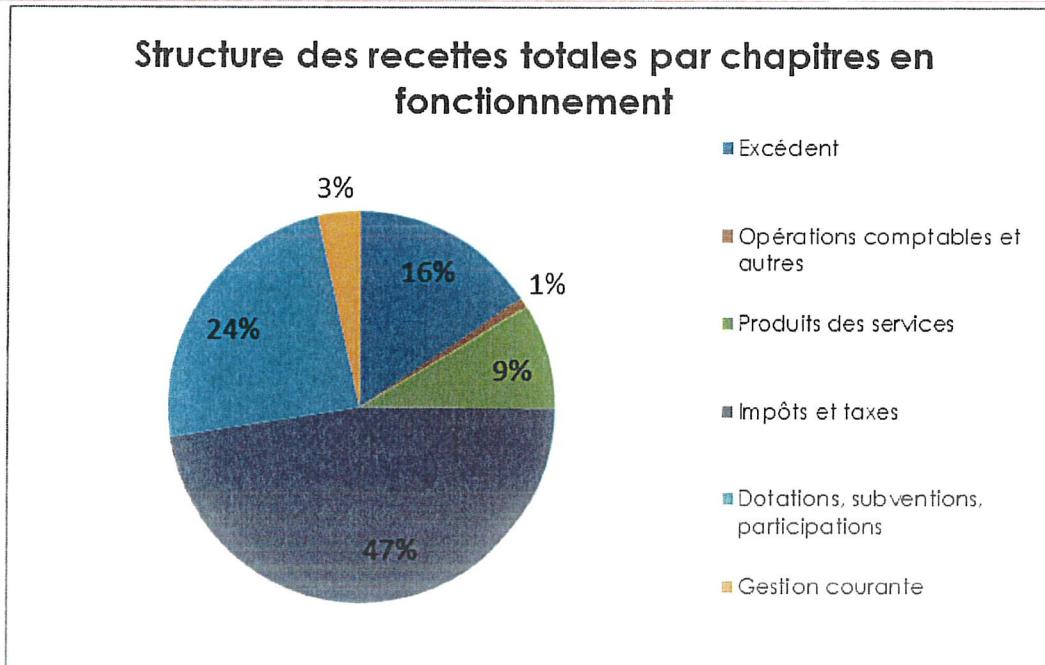
➤ Formation de l'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement.

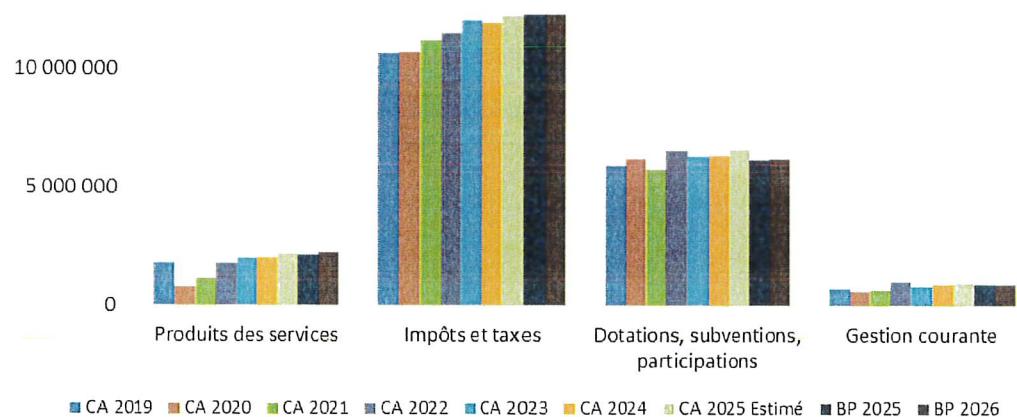
La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées. **La CAF nette est régulière et positive.**



✓ Les recettes de fonctionnement



Evolution de la structure des recettes totales de fonctionnement



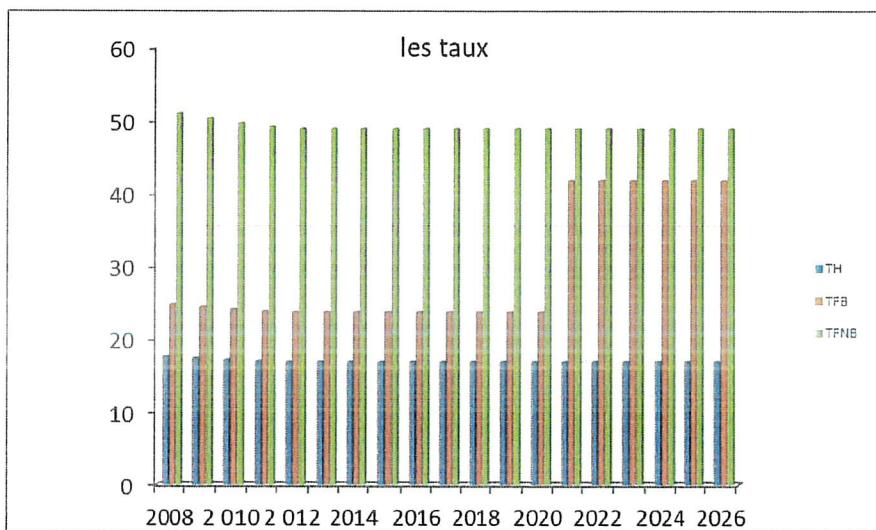
➤ La fiscalité

○ La fiscalité directe locale

La commune n'augmentera pas ses **taux de fiscalité** pour un produit prévisionnel de 7 759 796 €.

Les taux, pour mémoire :

41.73 % Taxe Foncière sur le Bâti
48.80 % Taxe Foncière sur le Non Bâti
16.90% Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires



Les ajustements seront constatés après notification effective par les services de l'Etat en cours d'année.

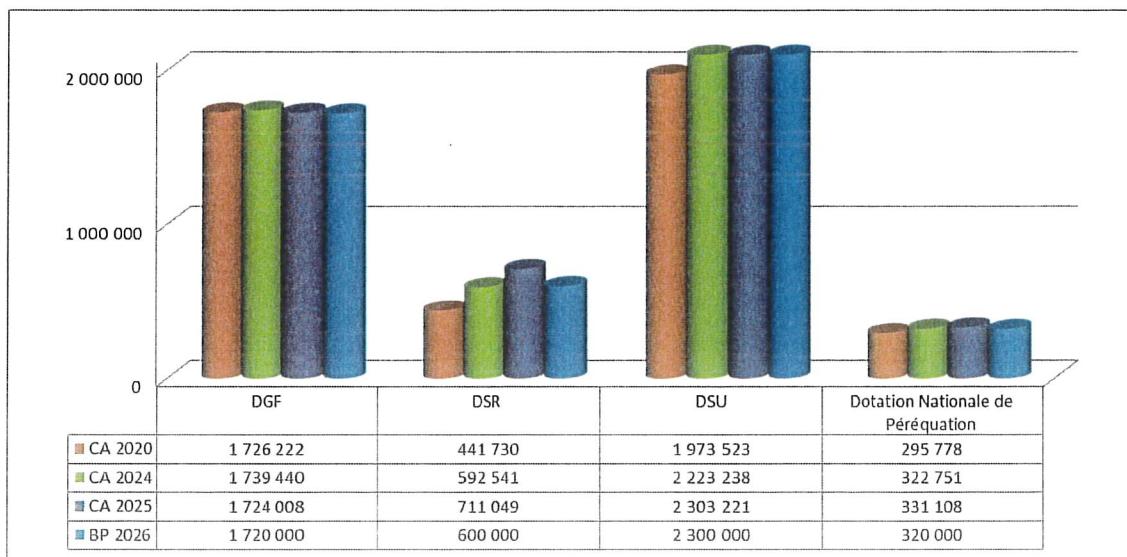
La taxe sur l'électricité, taxe sur la publicité extérieure, et taxes additionnelles aux droits de mutation sont prévus prudemment, pour un total de 606 000 €.

○ La fiscalité indirecte

L'AC (Attribution de Compensation) de la CCDP est de 2 658 310.75 €. Le FSRIF (Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France) est prévu prudemment pour 1 M €. De même pour le FNPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales) : 140 000 € et le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) : 102 944 €

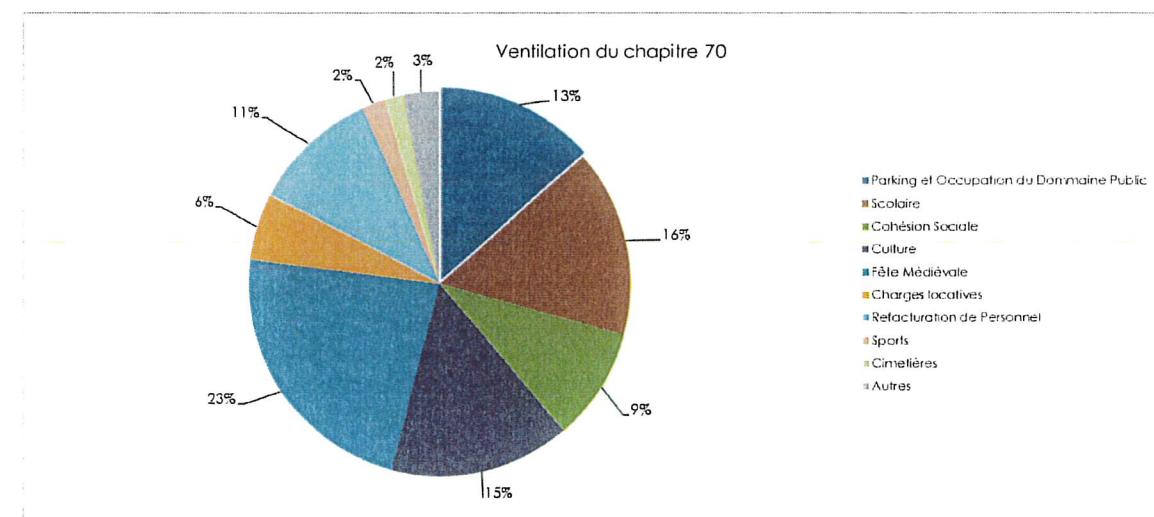
➤ Les concours de l'Etat

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) restera figée : 1 720 000 €
Les autres dotations ont été reconduites à l'identique.



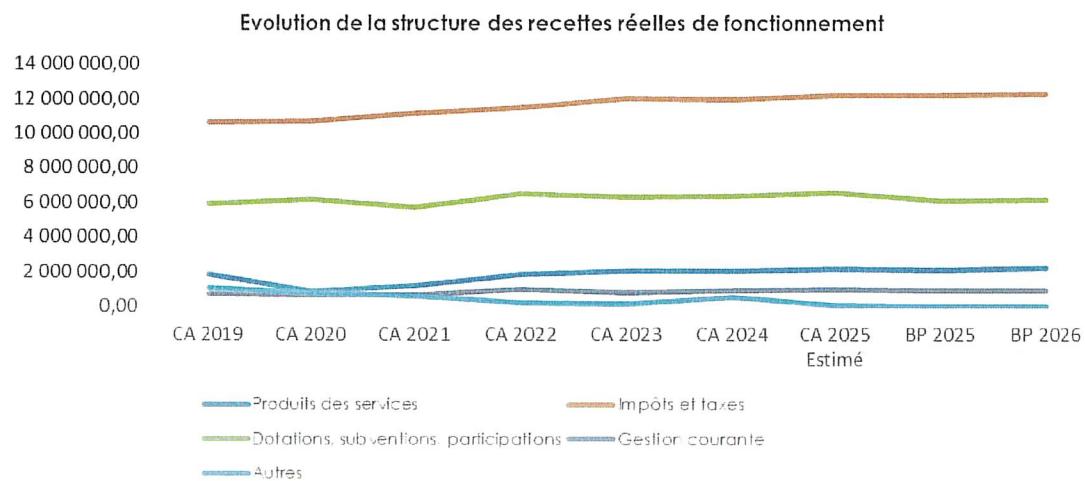
➤ Les autres recettes

Les **tarifs municipaux** seront actualisés à **1.3 %** ou avec un montant en rapport avec la nature de l'activité, pour environ 2.240 M€

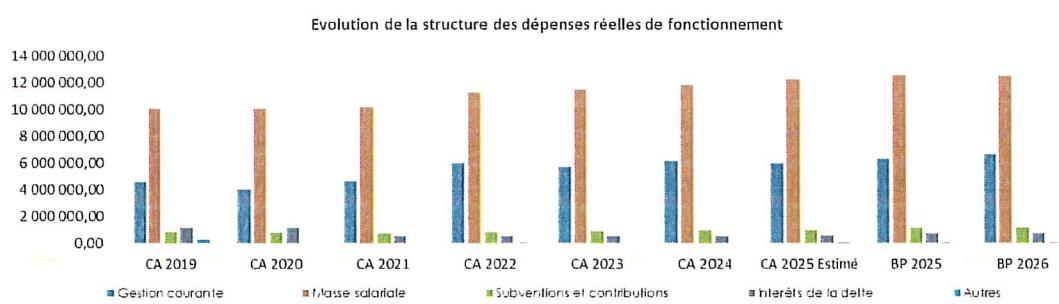
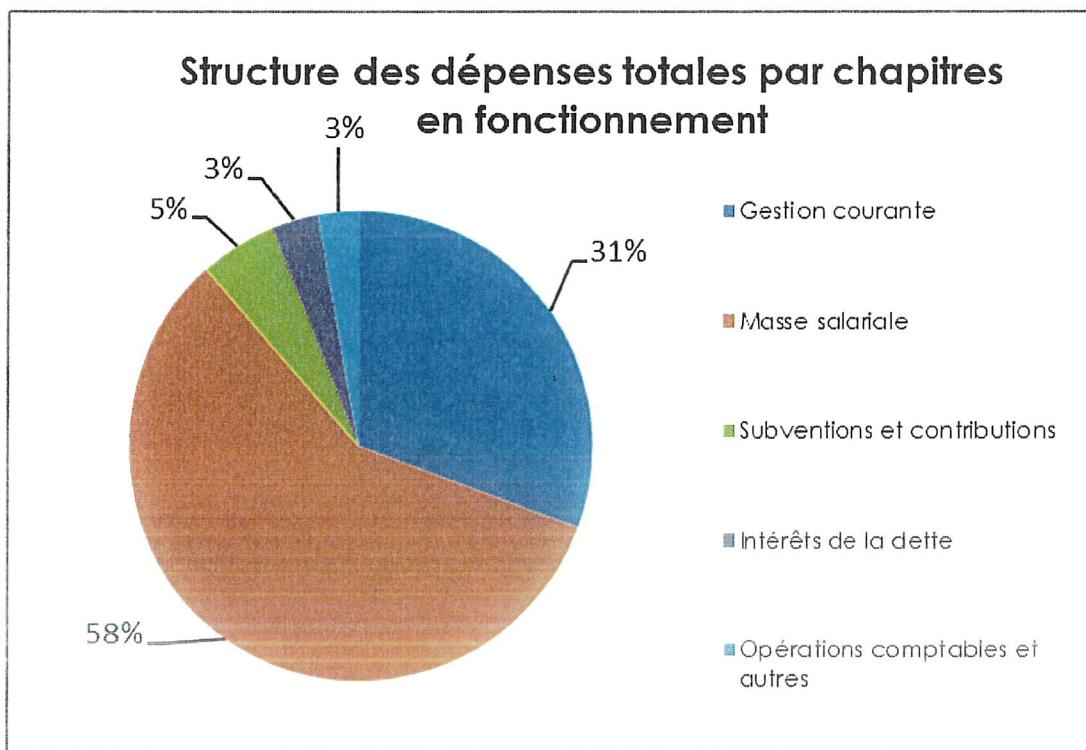


Les loyers des bâtiments communaux, salles et infrastructures mis en location : 586 600 € et 90 400 € de refacturation de charges.

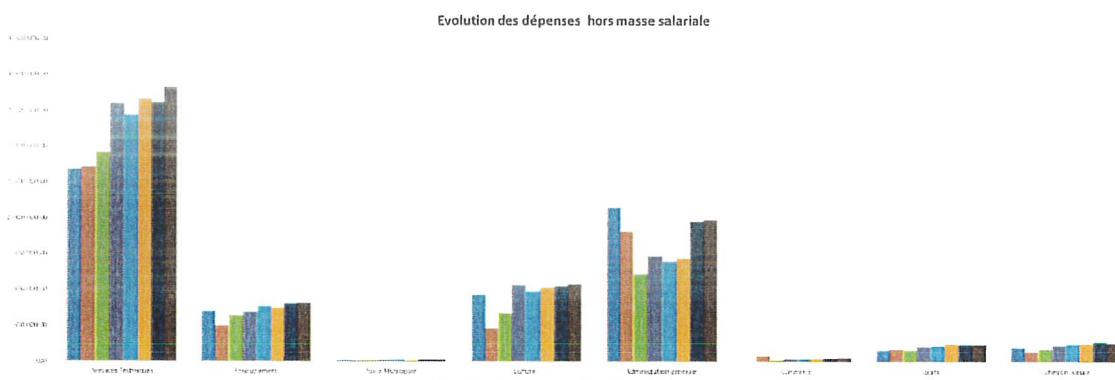
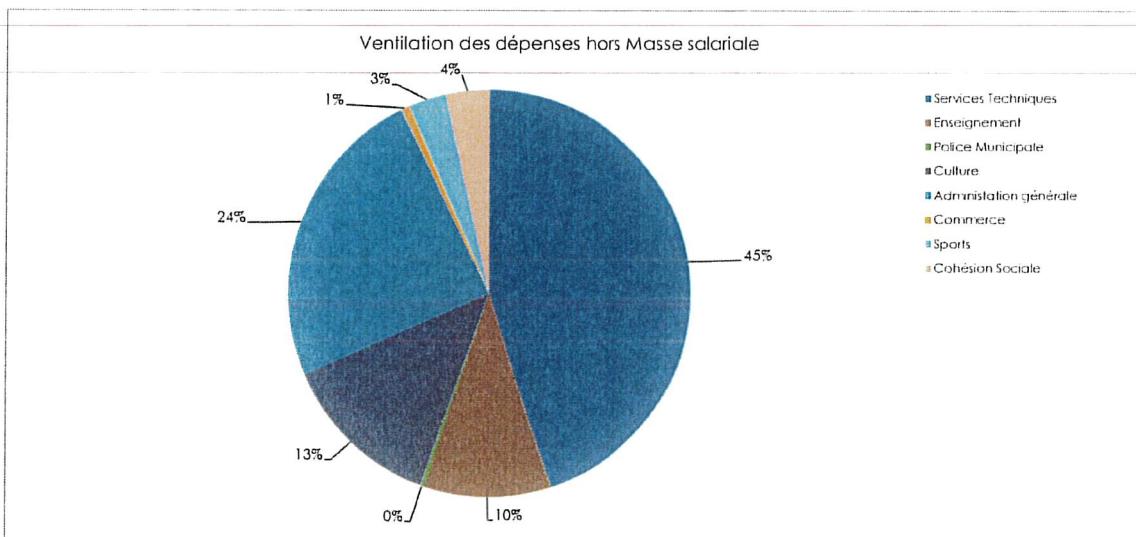
Rue du Colonel Beltrame, anciens logements de fonction dans les écoles (rue des Marais, rue Pierre Ypres, Avenue de la Voulzie), Cour des Bénédictins, 21 rue du Palais, France Travail...



✓ Les Dépenses de fonctionnement



➤ Hors frais de personnel



Les dépenses sont maîtrisées.

Concernant les fluides,

- 665 800 € d'électricité sont prévus en 2026 dans le cadre de notre marché subséquent qui nous permet d'effectuer une mise en concurrence annuelle,
- 200 000 € d'eau potable,
- 436 000 € de gaz avec un maintien des efforts menés en termes d'économies d'énergie.

Les dépenses liées à la sécurité (alarmes, contrôles d'électricité et de gaz, télésurveillance, extincteurs ...) ont été prévues au regard des contrats en cours et de la périodicité des contrôles.

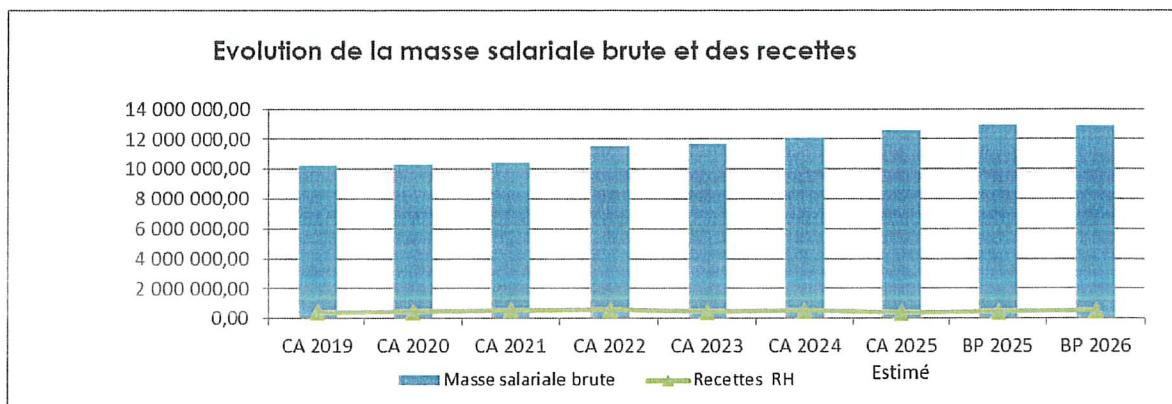
Les marchés (nettoyage, balayage de voirie, entretien des ascenseurs, produits d'entretien) ont été reconduits en prenant en compte les révisions contractuelles.

Ont également augmentés :

- Les transports scolaires (+24% sur les déplacements intramuros),
- Les prestations de sonorisation et de gardiennage
- Les assurances s'orientent vers une augmentation de 3%

L'enveloppe des subventions à destination des associations est prévue à hauteur de 255 000 €

➤ **Les dépenses de personnel**



La gestion des ressources humaines continuera de s'exercer dans un cadre budgétaire très rigoureux.

La masse salariale 2026 estimée à 12,5 millions, prend en compte :

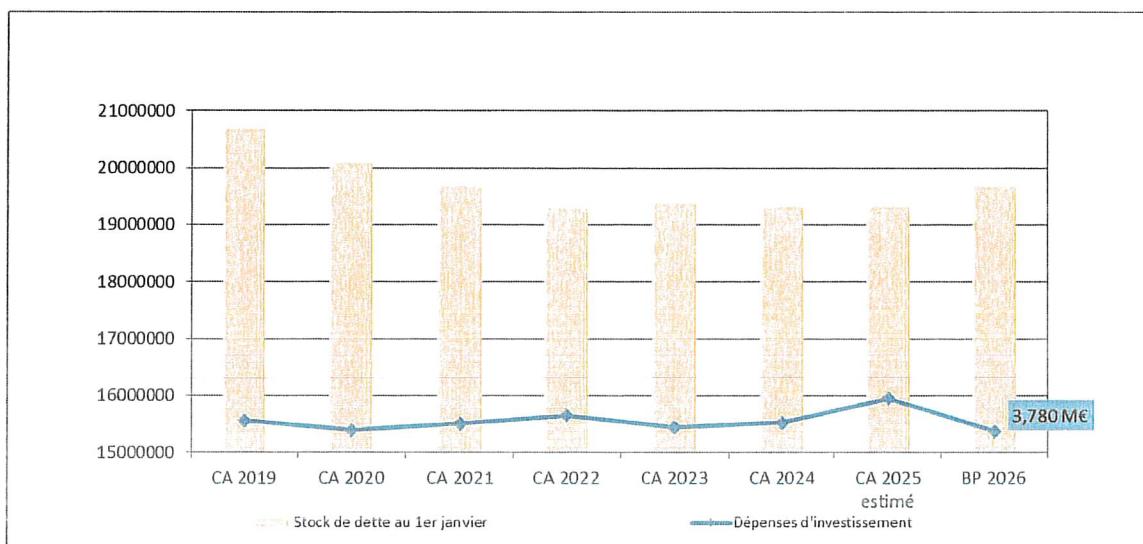
- La consolidation des promotions internes, avancements de grades et échelons 2025
- Les avancements d'échelons 2026
- La prévision des avancements de grades 2026
- L'augmentation de la cotisation patronale retraite CNRACL (+4%)
- Une organisation des services conciliant recrutements complémentaires si cela est nécessaire et maîtrise de la masse salariale.

Annexes en fin de documents (page 34 à 40)

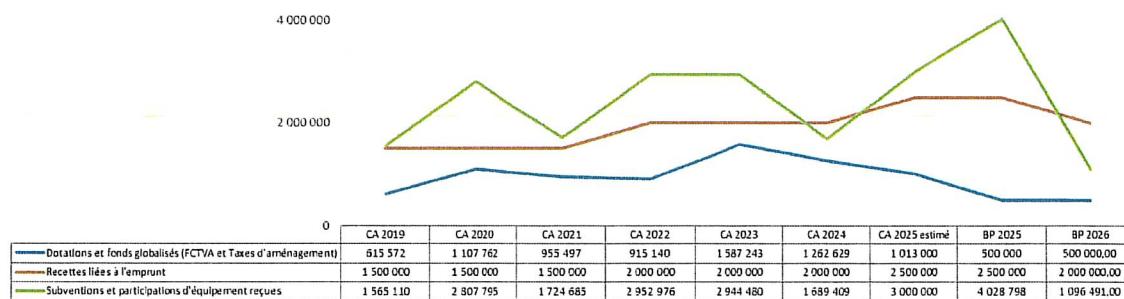
✓ LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET LA DETTE

➤ La Situation globale

Des dépenses d'investissement soutenues et conciliées avec un stock de dette maîtrisé



Evolution des principales recettes d'investissement



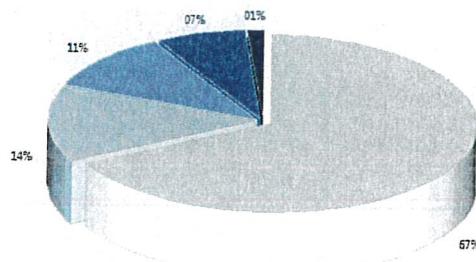
➤ La Dette

700 000 € de frais financiers correspondant au remboursement des intérêts.
Pour 2026, notre encours de dette sera de 19.678 M€, pour un remboursement du capital de 2 500 000 €.
Un emprunt de 2 M€ sera mis en place pour financer les investissements de 2026.

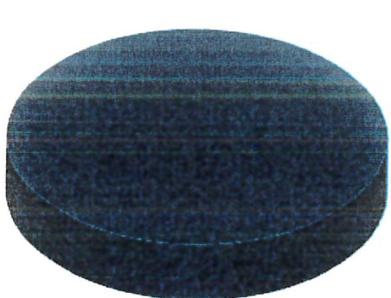
L'ETAT DE LA DETTE AU 1^{er} JANVIER

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÉTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	TAUX ACTUARIEL	ENCOURS AU 01/01/2026	INTÉRÉT	AMORT	ANNUITÉ
177	2008	REFINANCEMENT	CAISSE FRANCAISE DE FIN LOCAL	19	F	4,70	63 292,05	2 971,12	63 292,05	66 263,17
185	2012	INVESTISSEMENTS 2011	C.D.C.	15	F	4,51	252 976,07	11 409,22	123 698,64	135 107,86
189	2013	INVESTISSEMENTS 2012	CAISSE D'EPARGNE	30	F	6,81	1 410 804,40	92 224,43	59 225,61	151 450,04
197	2013	INVESTISSEMENTS 2013	STE.GENERALE	15	F	5,32	300 000,00	13 026,10	133 333,32	146 359,42
9024	2015	INVS 2014 ET REFINANCEMENTS	CAISSE FRANCAISE DE FIN LOCAL	15	F	3,38	1 022 793,11	34 532,05	371 396,55	405 928,60
9027	2015	REFINANCEMENT	CAISSE FRANCAISE DE FIN LOCAL	12	F	1,36	311 385,05	4 230,51	155 692,53	159 923,04
9029	2016	INVESTISSEMENTS 2015	STE.GENERALE	20	F	2,04	820 000,00	15 938,80	80 000,00	95 938,80
9031	2016	INVESTISSEMENTS 2016	STE.GENERALE	20	F	4,10	973 750,00	18 927,31	95 000,00	113 927,31
9032	2016	REFINANCEMENTS 2016	CAISSE D'EPARGNE	20	F	3,26	2 165 148,43	70 466,56	196 831,67	267 298,23
9033	2017	INVESTISSEMENTS 2017	CAISSE D'EPARGNE	20	F	2,86	900 000,00	29 291,25	75 000,00	104 291,25
9034	2018	INVESTISSEMENTS 2018	CAISSE D'EPARGNE	20	F	3,26	975 000,00	31 732,19	75 000,00	106 732,19
9038	2019	INVESTISSEMENTS 2019	LA BANQUE POSTALE	15	F	0,70	875 000,00	5 778,76	100 000,00	105 778,76
9039	2020	INVESTISSEMENTS 2020	CAISSE D'EPARGNE	15	F	1,39	950 000,00	12 592,50	100 000,00	112 592,50
9040	2021	INVESTISSEMENTS 2021	CAISSE D'EPARGNE	15	F	0,53	1 100 000,00	5 631,26	100 000,00	105 631,26
9041	2022	INVESTISSEMENTS 2022	CAISSE D'EPARGNE	15	F	2,27	1 566 666,71	33 973,33	133 333,32	167 306,65
9042	2023	INVESTISSEMENTS 2023	C.F.F.	15	F	3,86	1 666 666,70	61 271,67	133 333,32	194 604,99
9045	2024	INVESTISSEMENTS 2024	LA BANQUE POSTALE	15	F	3,72	1 866 666,68	66 308,33	133 333,32	199 641,65
9046	2025	INVESTISSEMENTS 2025	CAISSE D'EPARGNE	15	F	3,52	2 458 333,33	82 895,83	166 666,68	249 562,51
							19 478 482,53	593 201,22	2 295 137,01	2 688 338,23

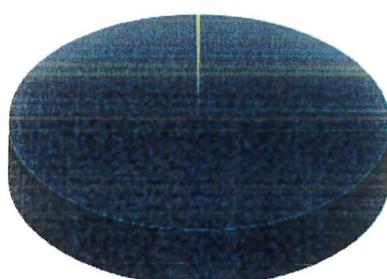
STRUCTURE DE LA DETTE 2026
Encours - Prêteur



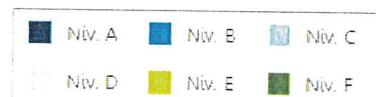
Groupe Caisse d'Epargne La Banque Postale Société Générale Dexia Crédit Local Caisse des Dépôts et Consignat



Situation au 01/01/2026
Risque d'indices sous-jacents



Situation au 01/01/2026
Risque de structures



Indices sous-jacents		Structures	
Niv. 1	Indices zone euro	Niv. A	Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique) Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
Niv. 2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	Niv. B	Barrière simple Pas d'effet de levier
Niv. 3	Écarts d'indices zone euro	Niv. C	Option d'échange (swaption)
Niv. 4	Indices hors zone euro Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Niv. D	Multiplicateur jusqu'à 3 Multiplicateur jusqu'à 5 capé
Niv. 5	Ecart d'indices hors zone euro	Niv. E	Multiplicateur jusqu'à 5
Niv. 6	Autres indices	Niv. F	Autres types de structures

SYNTHÈSE DE LA DETTE

Situation au 01/01/2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Encours	19 645
Nombre d'emprunts	18
Taux actuel	3,20 %
Taux actuel résiduel	3,12 %
Marge moyenne	0,00 %
Durée résiduelle	11 ans 03 mois
Duration résiduelle	05 ans 03 mois

TYPE DE CONTRAT	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
Classiques	19 581 857,15	99,68	17
Produits structurés	63 292,05	0,32	1

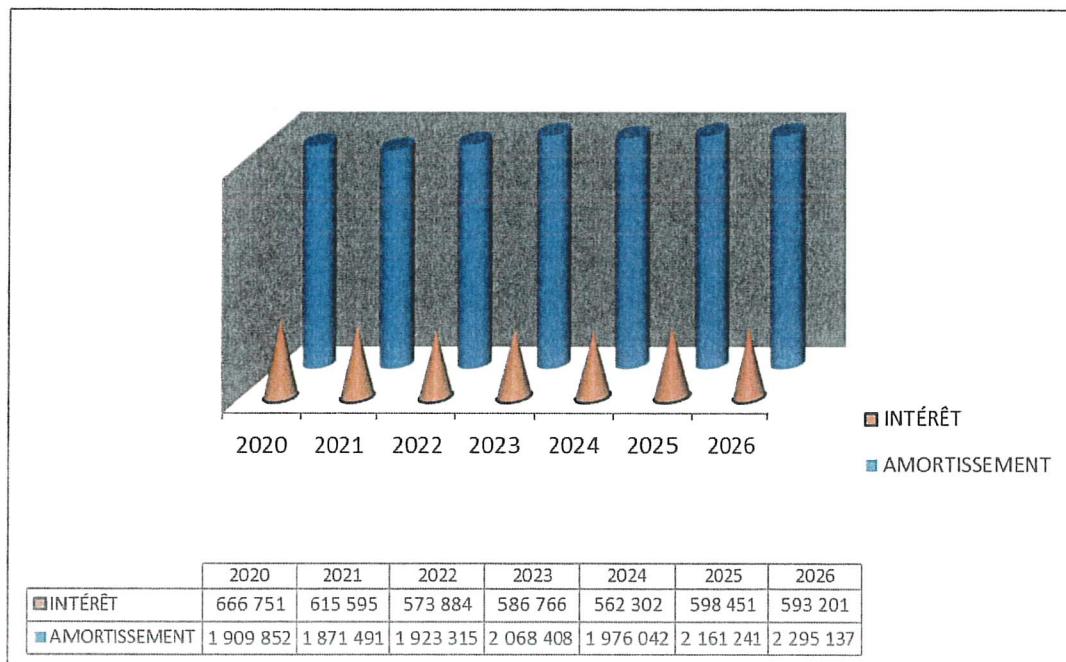
PÉRIODICITÉ	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
Trimestrielle	13 954 554,49	71,03	11
Annuelle	5 690 594,71	28,97	7

TYPE DE TAUX	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
TAUX FIXE	19 645 149,20	100,00	18

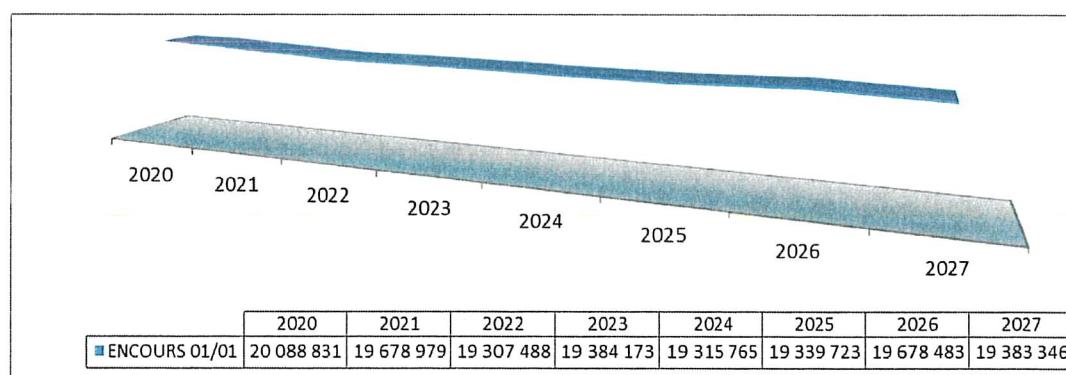
PRÊTEUR	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
Groupe Caisse d'Epargne	13 192 619,57	67,15	9
La Banque Postale	2 708 333,35	13,79	2
Société Générale	2 093 750,00	10,66	3
Dexia Crédit Local	1 397 470,21	7,11	3
Caisse des Dépôts et Consignation	252 976,07	1,29	1

MATURITÉ DE LA DETTE	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
inférieure à 2 ans	627 653,17	3,19	3
de 2 à 5 ans	1 322 793,11	6,73	2
de 5 à 10 ans	1 825 000,00	9,29	2
de 10 à 15 ans	14 458 898,52	73,60	10
au-delà de 15 ans	1 410 804,40	7,18	1

Evolution de la dette :



Evolution du stock de dette



Le Budget Annexe de l'Assainissement

En Fonctionnement

Sont prévues les dépenses courantes d'entretien et de contrôle pour 71 540 €.

Les recettes annuelles prévues :

- 150 000 € de surtaxe,
- 27 000 € de redevance sur matières de vidange et curage : reversement par le délégataire de 30% d'un montant par m³ de matière de vidange collectée auprès d'entreprises

En Investissement

350 000 € de travaux sur le réseau d'assainissement sont prévus pour des travaux de rénovation du réseau.

Des travaux seront réalisés à la Station d'épuration sur la filière boue, s'agissant de la réhabilitation de l'injection de chaux pour optimiser le système en liaison avec le renouvellement d'une centrifugeuse dans le cadre du contrat de la DSP assainissement.

10 000 € de diagnostics permanents pour mise à jour de la boucle de rétroaction.

L'ETAT DE LA DETTE AU 1er JANVIER

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÉTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	ENCOURS AU 01/01/2026	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
199	2012	EXENSION DE RESEAU	AGENCE BASSIN SEINE NORMANDIE	15	F	1 758,49	0,00	879,27	879,27
300	2012	MISE EN CONFORMITE DU SECTEUR DU TRI	AGENCE BASSIN SEINE NORMANDIE	15	F	44,00	0,00	22,00	22,00
9043	2023	INVESTISSEMENTS 2023	C.F.F.	25	F	368 000,00	14 352,00	16 000,00	30 352,00
						369 802,49	14 352,00	16 701,27	31 253,27

SYNTHÈSE DE LA DETTE

DU 31/12/2014

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Encours	370
Nombre d'emprunts	3
Taux actuel	3,89 %
Taux actuel résiduel	3,88 %
Durée résiduelle	22 ans 04 mois
Duration résiduelle	09 ans 03 mois

	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
--	---------	---	------------------

TYPE DE CONTRAT	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
-----------------	---------	---	------------------

Classiques	369 802,49	100,00	3
------------	------------	--------	---

PÉRIODICITÉ	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
-------------	---------	---	------------------

Annuelle	369 802,49	100,00	3
----------	------------	--------	---

TYPE DE TAUX	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
--------------	---------	---	------------------

TAUX FIXE	369 802,49	100,00	3
-----------	------------	--------	---

PRÉTEUR	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
---------	---------	---	------------------

Caisse d'Epargne	368 000,00	99,51	1
Agences de l'Eau	1 802,49	0,49	2

***Annexes**

LEXIQUE

AESN	Agence Eau Seine Normandie
AC	Attribution de compensation de la CCDP
CAR	Contrat d'Aménagement Régional
CET	Compte Epargne Temps
CCDP	Communauté e Communes du Provinois
DCRTP	Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle
DETR	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
DGF	Dotation Globale de Fonctionnement
DNP	Dotation Nationale de Péréquation
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DSIL	Dotation de Soutien à l'Investissement Local
DSP	Délégation de Service Public
DSR	Dotation de Solidarité Rurale
DSU	Dotation de Solidarité Urbaine
FAC	Fonds d'Aménagement Communal
FCTVA	Fonds de Compensation de la TVA
FNADT	Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
FNGIR	Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
FNPIC	Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales
FSRIF	Fonds de Solidarité des communes de la REGION ILE DE France
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
ICNE	Intérêts Courus Non Echus
MSS	Maison Sport-Santé
ORT	Opération de Revitalisation de Territoire
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
RSDE	Recherche et Réduction des rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau
SIVOS	Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours

- La répartition des dépenses de personnel de la Ville de Provins 2024 / 2025

	2024	2025 (1)
Traitements indiciaires	6 058 382.63	5 901 569.74
Bonification indiciaire	55 464.26	51 526.42
Supplément familial	64 900.78	61 852.49
Régime indemnitaire	2 076 079.98	2 011 239.63
dont heures supplémentaires	483 598.24	462 436.75
Avantage en nature véhicule	-	-
Avantage en nature logement	9 270.80	9 194.40
Chèques déjeuners - part salariale	122 577.00	117 531.00
Charges patronales	3 303 551.27	3 273 575.50
TOTAL	11 690 226.72	11 426 489.18

(1) A noter que les HS, HC, revalorisation IFSE de décembre n'ont pu être mises à jour.

- Durée effective de travail de la Ville de Provins au 1er janvier 2026

1607 heures annuelles pour un agent à temps complet.

ANNÉE 2025

Temps complet :

118 hommes (54,13 %)

100 femmes (45,87 %)

TOTAL : 218 agents

Temps non complet :

19 hommes (25,33 %)

56 femmes (74,67 %)

TOTAL : 75 agents

ANNÉE 2024 – pour mémoire

Temps complet :

120 hommes (52,86 %)

107 femmes (47,14 %)

TOTAL : 227 agents

Temps non complet :

10 hommes (14,71 %)

58 femmes (85,29 %)

TOTAL : 68 agents

• L'état du Personnel au 31 décembre 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGÉTAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
emploi fonctionnel				
- directeur général des services		1	1	
SECTEUR ADMINISTRATIF (1)				
- directeur	A	1	0	
- attaché hors classe	A	1	0	
- attaché principal	A	2	1	
- attaché	A	6	4	
- rédacteur principal de 1ère classe	B	8	5	
- rédacteur principal de 2ème classe	B	4	0	
- rédacteur	B	6	3	
- rédacteur / conseiller numérique	B	1	1	
- adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	10	9	
- adjoint administratif ppal de 2ème classe	C	29	3	
- adjoint administratif	C	35	14	2
SECTEUR TECHNIQUE (2)				
- Ingénieur principal	A	2	0	
- Ingénieur	A	3	2	1
- Technicien principal de 1ère classe	B	5	2	
- Technicien principal de 2ème classe	B	4	0	
- Technicien	B	8	4	
- Agent de maîtrise principal	C	11	11	
- Agent de maîtrise	C	15	3	
- Adjoint technique ppal 1ère classe	C	21	19	
- Adjoint technique ppal 2ème classe	C	51	18	
- Adjoint technique	C	119	98	28
SECTEUR SOCIAL (3)				
- Assistant socio-éducatif	A	1	1	
- Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1	1	
- Educateur de jeunes enfants	A	8	4	
- Agent spéci. Ppal 1ère classe écoles mat.	C	2	2	
- Agent spéci. Ppal 2ème classe écoles mat.	C	26	2	
SECTEUR MEDICO-SOCIAL (4)				
- Médecin de 1ère classe	A	1	0	
- Psychologue	A	1	0	
- Puéricultrice hors classe	A	1	1	
- Puéricultrice	A	1	0	
- Auxiliaire puériculture classe supérieure	B	6	6	
- Auxiliaire de puériculture classe normale	B	18	8	1
SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE (5)				
Néant				

SECTEUR SPORTIF (6)				
- Conseiller des activités phys. et sport.	A	1	1	
- Educateur des activités phys. et sport. ppal 1 ^{ère} cl.	B	2	0	
- Educateur des activités phys. et sport. ppal 2 ^{ème} cl.	B	2	0	
- Educateur des activités phys. et sport	B	5	3	1
SECTEUR CULTUREL (7)				
- Conservateur en chef du patrimoine	A	2	1	
- Conservateur du patrimoine	A	1	0	
- Conservateur des bibliothèques	A	1	0	
- Bibliothécaire	A	1	0	
- Attaché de conservation du patrimoine	A	1	0	
➤ Assistant de conservation ppal 1 ^{ère} classe	B	1	1	
- Assistant de conservation	B	3	0	
- Adjoint patrimoine ppal 1 ^{ère} classe	C	5	3	
- Adjoint patrimoine ppal 2 ^{ème} classe	C	7	1	1
- Adjoint patrimoine	C	15	5	
SECTEUR ANIMATION (8)				
- Animateur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	
- Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	2	0	
- Animateur	B	5	1	
- Adjoint anim. Ppal 1 ^{ère} classe	C	2	2	
- Adjoint anim. Ppal 2 ^{ème} classe	C	13	7	6
- Adjoint animation	C	25	2	
SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (9)				
Néant				
POLICE MUNICIPALE (10)				
- Chef de service de police municipale ppal 1 ^{ère} cl	B	1	0	
- Chef de service de police municipale ppal 2 ^{ème} cl	B	1	0	
- Chef de service de police municipale	B	1	0	
- Brigadier-chef principal	C	5	2	
- Gardien-Brigadier	C	8	6	
HORS FILIERES (11)				
Vacataires	VA	50	35	35
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11)		570.00	293.00	75.00

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ÉTAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2025

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATÉGORIES (1)	SECTEUR (2)	RÉMUNÉRATION (3)	CONTRAT (4)
- Adultes - relais (3)	Droit privé	ADM	SMIC	Droit privé
- CUI - PEC (0)	Droit privé	ADM	SMIC	Droit privé
- CUI - PEC (0)	Droit privé	TECH	SMIC	Droit privé
- Apprenti (1)	Droit privé	TECH	SMIC	Droit privé
TOTAL (4)				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR : ADM

Administratif (dont emplois de l'article L343-1 du CGFP)

(3) RÉMUNÉRATION :

référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuel bruts

(4) CONTRAT :

Motif du contrat (articles L332-8, L332-14 et L332-14 du CGFP)

L332-8-1 : *Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires*

L332-8-2 : *pour les besoins du service sans possibilité de recruter un fonctionnaire*

L332-13 : *remplacement d'agent*

L332-14: *vacance temporaire*

• La structure des effectifs au 31 décembre 2025

Répartition	titulaires				contractuels				TOTAUX	
	Tps Complet		Tps non complet		Tps complet		Tps non complet			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Par catégorie										
emploi fonctionnel	1	0	0	0	0	0	0	0	1	
A	2	7	0	0	2	3	0	1	15	
B	5	14	0	1	4	10	0	1	35	
C	90	54	0	6	14	12	4	27	207	
HC	0	0	0	0	2	1	16	20	38	
TOTAL Catégorie	98	75	0	7	22	26	20	49	297	
Par catégorie et par filière										
Catégorie A										
Emploi fonctionnel	1	0	0	0	0	0	0	0	1	
Administrative	0	2	0	0	1	2	0	0	5	
Technique	1	0	0	0	0	0	0	1	2	
Sociale	0	4	0	0	0	1	0	0	5	
Médico-sociale	0	1	0	0	0	0	0	0	1	
Sportive	0	0	0	0	1	0	0	0	1	
Culturelle	1	0	0	0	0	0	0	0	1	
TOTAL cat A	3	7	0	0	2	3	0	1	16	
Catégorie B										
Administrative	2	5	0	0	0	2	0	0	9	
Technique	3	0	0	0	2	1	0	0	6	
Animation	0	0	0	0	0	1	0	0	1	
Sociale	0	0	0	0	0	1	0	0	1	
Médico-sociale	0	8	0	1	0	5	0	0	14	
Sportive	0	0	0	0	2	0	0	1	3	
Culturelle	0	1	0	0	0	0	0	0	1	
TOTAL cat B	5	14	0	1	4	10	0	1	35	
Catégorie C										
Administrative	3	17	0	0	0	4	0	2	26	
Technique	78	23	0	5	13	7	2	21	149	
Sociale	0	4	0	0	0	0	0	0	4	
Culturelle	1	6	0	1	0	1	0	0	9	
Animation	4	0	0	0	1	0	2	4	11	
Police Municipale	4	4	0	0	0	0	0	0	8	
TOTAL cat C	90	54	0	6	14	12	4	27	207	
Adulte relais / CUI / Apprenti / Vacataire	0	0	0	0	2	1	16	20	39	
TOTAL HF	0	0	0	0	2	1	16	20	39	
TOTAL Catégorie et hors filière	98	75	0	7	22	26	20	49	297	

- L'évolution des effectifs

GRADES OU EMPLOIS (1)	EFFECTIFS POURVUS au 31/12/2024	EFFECTIFS POURVUS au 31/12/2025	Explication différence
- directeur général des services	1	1	
SECTEUR ADMINISTRATIF (1)			
- Attaché Hors classe	0	0	
- Attaché Principal	1	1	
- Attaché	5	4	
- Rédacteur principal 1ère classe	3	5	+ 2 avancements grade
- Rédacteur Principal 2ème classe	2	0	➤ 2 avancements grade
- Rédacteur	3	4	
- Adjoint adm. Principal 1ère classe	7	9	+ 2 avancements grade
- Adjoint adm. Principal 2ème classe	5	3	-2 avancements grade
- Adjoint administratif	16	14	-2 départs
SECTEUR TECHNIQUE (2)			
- Ingénieur principal	0	0	
- Ingénieur	1	2	+ 1 recrutement mi-tps
- Technicien principal de 1ère classe	1	2	+ 1 avancement grade
- Technicien principal de 2ème classe	0	0	
- Technicien	4	4	
- Agent de maîtrise principal	9	11	+ 2 avancements grade
- Agent de maîtrise	5	3	-2 avancements grade
- Adjoint technique ppal de 1ère cl	16	19	+3 Nomination avancement grade
- Adjoint technique ppal de 2ème cl	16	18	+2 Nomination avancement grade
- Adjoint technique	111	98	-2 avancements grade -11 changements statut – vacataires
SECTEUR SOCIAL (3)			
- Assistant socio-éducatif	1	1	
- Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	1	
- Educateur de jeunes enfants	6	4	-2 reclassements professionnels
- Agent spéci. Ppal 1ère cl écoles mat.	2	2	
- Agent spéci. Ppal 2ème cl écoles mat.	2	2	
SECT. MEDICO-SOCIAL (4)			
- Médecin	0	0	
- Psychologue	0	0	
- Puéricultrice hors classe	1	1	
- Puéricultrice de classe normale	0	0	
- Auxiliaire de puériculture classe supérieure	4	6	+ 2 avancements grade
- Auxiliaire de puériculture classe normale	10	8	-2 avancements grade
SECT. MEDICO-TECHNIQUE (5)			
Néant			
SECTEUR SPORTIF (6)			
- Conseiller des APS	1	1	
- Educateur des APS ppal de 1ère cl	0	0	
- Educateur des APS ppal de 2ème cl	0	0	
- Educateur des APS	0	3	+ 3 recrutements MSS
SECTEUR CULTUREL (7)			
- Conservateur en chef du patrimoine	1	1	
- Conservateur du patrimoine	0	0	

- Conservateur des bibliothèques	0	0	
- Bibliothécaire	0	0	
- Attaché de conservation du patrimoine	0	0	
- Assistant de conservation ppal 1ère cl	1	1	
- Assistant de conservation	0	0	
- Adjoint pat ppal 1ère classe	3	3	
- Adjoint pat. ppal 2ème classe	0	1	+ 1 avancement grade
- Adjoint patrimoine	6	5	-1 avancement grade
SECTEUR ANIMATION (8)			
- Animateur principal de 1ère classe	0	0	
- Animateur principal de 2ème classe	0	0	
- Animateur	1	1	
- Adjoint animation Ppal 1ère classe	1	2	+ 1 avancement grade
- Adjoint animation Ppal 2ème classe	10	6	- 3 accompagnateurs scolaire -1 avancement grade
- Adjoint animation	3	2	- 1 non titulaire mercredi
SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (9)			
Néant			
POLICE MUNICIPALE (10)			
- Chef de service de PM ppal 1ère cl	0	0	
- Chef de service de PM ppal 2e cl	0	0	
- Chef de service de PM	0	0	
- Brigadier-chef principal de PM	2	2	
- Gardien-Brigadier de PM	4	6	+2 recrutements
EMPLOIS NON CITÉS (11)			
Adultes relais	2	3	+1 nouveaux contrat
Apprenti	2	1	-1 départ
Vacataires	27	35	+ 8 écoles et autres services
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11)	295	297	